Plan de situation

Photo aérienne issue de Cadgis

Situation cadastrale — Echelle : 1/1000

Les données cadastrales de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de Documentation Patrimoniale

Province de Liège

Commune de Wasseiges

3ème division — Anciennement Meeffe

Section B — Parcelle 882C

Plan de division

Place du Monument

Je soussigné,
Grégoire-Henri LEFEBVRE, Géomètre Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près du Tribunal de Première Instance séant à Mons, immatriculé aux Conseils Fédéraux sous le numéro GEO 141.285, ayant mes bureaux Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée, déclare :

- avoir agi à la requête de la SRL MS-IMMO.
- avoir procédé au mesurage de la parcelle sise Place du Monument à 4219 Wasseiges, cadastrée Commune de Wasseiges, 3 DIV / MEEFFE, section B, 882C.
- avoir retrouvé une borne existante reprise au plan.

Documents consultés et remise de limite :

- La limite entre les sommets 100-101 correspond à l'alignement de la façade et a été rétablie suivant le plan de mesurage et division établi par le Géomètre JOASSIN Jean-Lambert en date du 17 février 2016 et portant le numéro de référence 64048-10070.
- La limite entre les sommets 101-102 correspond au mur mitoyen jusqu'à l'héberge.
- Les limites entre les sommets 102-103-104-105-106-107 correspondent aux alignements mesurés sur place (façade, muret, palissade et socle de la palissade).
- Les limites entre les sommets 108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123 ont été rétablies suivant le plan de mesurage et division établi par le Géomètre JOASSIN Jean-Lambert en date du 17 février 2016 et portant le numéro de référence 64048-10070.
- La limite entre les sommets 123-100 a été rétablie suivant le plan établi par le Géomètre LIBENS Paul en date du 28 juin 1997 et portant le numéro de référence 64048-147.
- La limite entre les sommets 100-124 correspond à l'alignement de la façade.
  - Le sommet 124 correspond à l'intersection entre l'alignement de façade et l'alignement entre le sommet 125 et la borne retrouvée sur place.
- Les limites entre les sommets 125-126-127-128-108 ont été rétablies suivant le plan de mesurage et division établi par le Géomètre JOASSIN Jean-Lambert en date du 17 février 2016 et portant le numéro de référence 64048-10070.

Les limites de propriété, bien que présumées exactes, ne font pas ici l'objet d'un bornage contradictoire.

Création de deux nouvelles entités :

LOT 1 composé de la parcelle 882Cpie, représenté par le polygone ayant pour sommets les points 100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-100, pour une superficie de **4a 20ca** (sous teinte orange).

LOT 2 composé de la parcelle 882Cpie, représenté par le polgyone ayant pour sommets les points 101-124-125-126-127-128-108-107-106-105-104-103-102-101, pour une superficie de **1a 35ca** (sous teinte bleue).

Nouvelles limites juridiques entre les points 101-102-103-104-105-106-107 et 108.

Note de servitude :

Un descriptif des servitudes est repris dans l'acte n°1.904 établit par le notaire REMY David en date du 18 mai 2016.

En foi de quoi, nous avons dressé et signé le présent plan établi en autant d'exemplaires que de parties, un exemplaire supplémentaire est réservé à Monsieur le receveur de l'enregistrement. Les parties signent avec nous et se reconnaissent en possession d'un exemplaire.

Réf dossier : 2025-207	Plan n° 2025-207_P01	Echelle : 1/250	Page : 1/2

Levé le 04-2025	Mesuré par CP	Dessiné par CP	Contôlé par GHL	PRECAD :

Dressé le 05 mai 2025

BELGEI GÉOMÈTRES EXPERTS
BELGEI SRL
Rue Achille Descamps, 9 à 7382 Audregnies
Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée
Email : info@belgei.be
tél : +32 472 45 84 38

Grégoire-Henri LEFEBVRE
GEO 141.285

Système de coordonnées nationales: Lambert 72			
n° point	X	Y	Description
100	195966.59	144244.58	Coin de batiment
101	195974.58	144245.90	Coin de bâtiment
102	195975.98	144237.61	Coin de bâtiment
103	195976.15	144237.64	Axe muret
104	195976.48	144235.59	Alignement de palissade
105	195977.23	144235.72	Alignement de palissade
106	195977.68	144233.09	Alignement de palissade
107	195982.66	144225.17	Non matérialisé
108	195983.79	144223.49	Coin de bâtiment
109	195985.76	144220.32	Alignement de façade
110	195964.46	144208.53	Piquet de clôture
111	195954.95	144201.60	Non matérialisé
112	195948.66	144204.63	Non matérialisé
113	195948.94	144207.92	Non matérialisé
114	195955.85	144207.35	Alignement de clôture
115	195972.83	144215.42	Non matérialisé
116	195970.30	144225.48	Piquet de clôture
117	195967.82	144224.87	Non matérialisé
118	195967.41	144226.48	Coin de bâtiment
119	195967.49	144226.49	Coin de bâtiment
120	195966.14	144231.71	Coin de bâtiment
121	195965.78	144231.65	Coin de bâtiment
122	195965.13	144235.76	Coin de bâtiment
123	195967.97	144236.23	Coin de bâtiment
124	195981.05	144246.88	Coin de bâtiment
125	195982.98	144238.73	Alignement de palissade
126	195984.19	144233.99	Alignement de palissade
127	195983.99	144233.95	Alignement de palissade
128	195986.18	144224.86	Alignement de façade

Légende

- Poteau électrique
- Bâtiment cadastral
- Panneau de signalisation
- Borne à placer
- Haie
- Bâtiment mesuré
- Palissade
- Feuillus
- Chambre de visite
- Clôture
- Muret

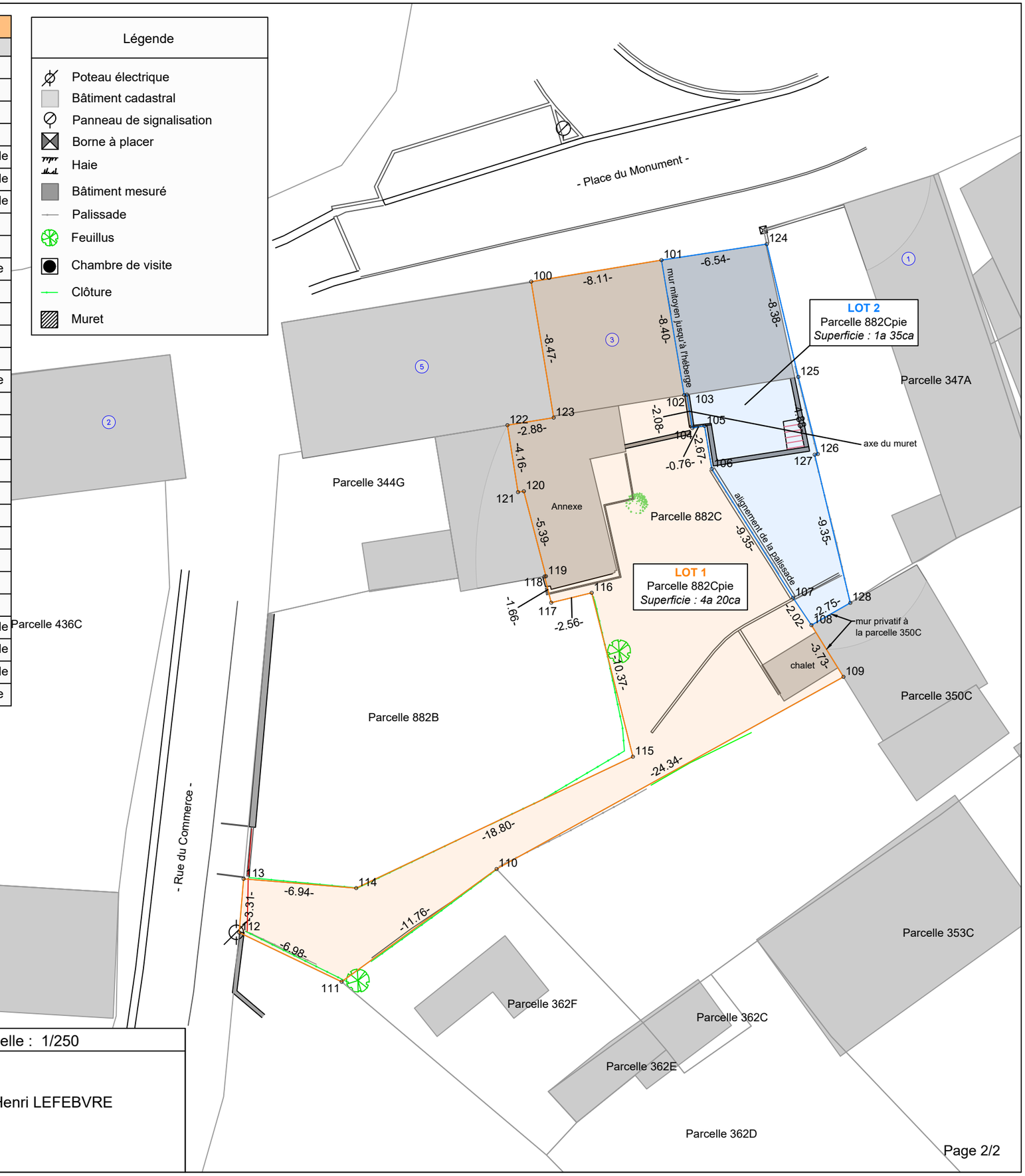

Nord
Ouest Est
Sud

BELGEI SRL
Bureau d'Etudes Géomètre - Expert Immobilier
Route de Ramillies 4 à 5310 Eghezée

Réf dossier : 2025-207 | Plan n° 2025-207_P01 | Echelle : 1/250

Dressé le 05 mai 2025

Grégoire - Henri LEFEBVRE
GEO 141.285

BELGEI SRL
Rue Achille Descamps, 9 à 7382 Audregnies
Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée
tél: +32 472 45 84 38 e-mail : info@belgei.be - www.belgei.be